

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27820**

### Intitulé

Manager des risques sanitaires alimentaires et environnementaux (MS)

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)

Directeur Général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

221r Contrôle de qualité alimentaire, 331r Prévention, contrôle sanitaire, diététique, 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager des risques sanitaires alimentaires et environnementaux est un ingénieur en sciences du vivant ayant acquis, dans un second temps, des connaissances juridiques et économiques. Cette double compétence lui permet de mener à bien sa mission qui consiste à concevoir, mettre en œuvre et évaluer la politique de gestion des risques sanitaires alimentaires et/ou environnementaux auxquels est confronté l'organisme, en accord avec la direction générale et les différents services de l'organisme, en particulier le service des affaires juridiques.

- Définir et négocier une politique de gestion des risques sanitaires;
- Mettre en œuvre une politique de gestion des risques sanitaires;
- Assurer la conformité réglementaire des produits et/ou activités.

Le titulaire est capable de :

- Assurer une veille d'actualité et de prospective juridique, scientifique et économique ;
- Solliciter les acteurs de l'évaluation des risques ;
- Déterminer une politique de gestion des risques sanitaires au vu des résultats de la veille et de l'évaluation des risques ;
- Concevoir et négocier les dispositifs juridiques correspondants et la politique de gestion des risques sanitaires choisie.
- Concevoir des mesures de gestion des risques sanitaires et piloter leur mise en œuvre ;
- Anticiper et gérer une crise sanitaire ;
- Communiquer en interne et en externe, à l'écrit comme à l'oral, sur la politique et/ou les mesures de gestion ;
- Evaluer l'efficacité, l'effectivité et l'efficience des mesures de gestion et mettre en place les éventuelles mesures correctives.
- Comprendre et analyser rapidement l'environnement juridique de l'organisme employeur ;
- Elaborer un dossier de demande d'autorisation administrative ;
- Rédiger et soutenir oralement un plaidoyer en cas de recours juridique (mettant en cause l'organisme employeur).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activités concernés par ce type de métier sont :

- les industries agroalimentaires, quel que soit leur positionnement dans la chaîne alimentaire.
- les laboratoires pharmaceutiques, phytopharmaceutiques et cosmétiques
- les branches professionnelles et interprofessionnelles de l'agriculture et de l'agroalimentaire
- les entreprises du secteur industriel
- les ministères, services déconcentrés et décentralisés

Le métier de manager des risques sanitaires alimentaires et environnementaux peut s'exercer dans différents emplois : chargé ou responsable qualité, hygiène, sécurité, environnement ; responsable évaluation des risques et réglementation, directeur qualité ; chargé, responsable ou directeur des affaires réglementaires ou juridiques.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

K1903 : Défense et conseil juridique

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte les six composantes suivantes :

- Composante « analyse, rédaction et négociation des textes juridiques » : rapport écrit proposant une transposition en droit national d'un texte européen en adoptant la position d'une des parties prenantes, et soutenance orale du rapport ; rapport écrit proposant une version de rédaction d'un décret d'application d'un article de loi française en adoptant la position d'une des parties prenantes, et soutenance orale
- Composante « mise en situation de gestion des risques sanitaires dont les alertes et crises sanitaires » : pertinence et faisabilité des mesures de gestion des risques sanitaires adoptées ; rédaction d'un communiqué de presse ; conduite d'une conférence de presse filmée ;

gestion d'une alerte sanitaire avec sang froid

- Composante « conduite de projet amenant à proposer une ou plusieurs options de gestion des risques sanitaires correspondant à une situation donnée » : constitution d'une équipe et travail en équipe ; conduite de projet en équipe ; prise en compte des remarques et autocritique ; pertinence et faisabilité des mesures de gestion des risques sanitaires proposées ;

- Composante de synthèse des missions menées lors du stage en entreprise ou organisme public rédaction et soutenance orale d'un mémoire de thèse professionnelle sur une problématique de gestion des risques sanitaires comportant un volet juridique, propre à la structure d'accueil.

1) La certification « : Manager des risques sanitaires, alimentaires et environnementaux (MS) » est composée des 4 blocs de compétences décrits ci-dessous. Si un candidat souhaite obtenir la certification, il doit obligatoirement :

- valider les 4 blocs de compétences,

- faire approuver et soutenir sa thèse professionnelle

2) Un certificat de validation de chaque bloc de compétences sera délivré

3) Dans le cadre d'une VAE, chaque bloc peut être validé à condition que le candidat présente des preuves d'acquisition de ces compétences lors de ses expériences professionnelles et personnelles.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27820 - Définir et négocier une politique de gestion des risques sanitaires et sa transcription juridique</p>	<p><b>Compétences visées :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer une veille d'actualité et de prospective juridique, scientifique et économique.</li> <li>2. Solliciter les acteurs en charge de l'évaluation des risques.</li> <li>3. Déterminer une politique de gestion des risques sanitaires au vu des résultats de la veille et de l'évaluation des risques, en conformité avec les objectifs de l'organisme employeur (public ou privé).</li> <li>4. Concevoir les dispositifs juridiques correspondant à la politique de gestion des risques sanitaires choisie.</li> <li>5. Négocier la politique de gestion des risques sanitaires retenue et sa transcription juridique.</li> </ol> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification :</b></p> <p>Mises en situations professionnelles simulées amenant à définir une politique de gestion des risques sanitaires. Rapport écrit et soutenance de groupe.</p> <p>A partir de l'analyse de textes français et/ou européens définissant une politique de gestion des risques sanitaires, proposition de rédaction d'une ou plusieurs options, en adoptant la position de l'une des parties prenantes. Rapport écrit et soutenance de groupe.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27820 - Mettre en œuvre une politique de gestion des risques sanitaires</p>	<p><b>Compétences visées :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concevoir des mesures de gestion permettant d'atteindre les objectifs de la politique globale de gestion des risques sanitaires.</li> <li>2. Piloter la mise en œuvre des mesures de gestion choisies.</li> <li>3. Évaluer l'efficacité, l'effectivité et l'efficience des mesures de gestion et mettre en place les éventuelles mesures correctives.</li> </ol> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification :</b></p> <p>Mises en situations professionnelles simulées amenant à mettre en œuvre une ou plusieurs étapes d'une politique de gestion des risques sanitaires. Rapport écrit et soutenance de groupe.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27820 - Anticiper, gérer une situation de crise sanitaire et communiquer à l'écrit comme à l'oral lors de celle-ci</p>	<p><b>Compétences visées :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Constituer une cellule de crise en répartissant les rôles entre ses membres</li> <li>2. Prendre des décisions rapides et adaptées en situation d'urgence tout en gardant son sang-froid.</li> <li>3. Analyser, après la survenue de la crise, les mesures de gestion adoptées.</li> <li>4. Réaliser des points de situation oraux réguliers destinés à l'ensemble des parties prenantes (notamment services publics et privés concernés par la gestion de crise, média).</li> <li>5. Rédiger des comptes rendus réguliers destinés à l'ensemble des parties prenantes, un communiqué de presse, un arrêté officiel récapitulant les mesures prises.</li> </ol> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification :</b></p> <p>Jeux de rôles recréant les conditions d'une situation de crise sanitaire amenant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir un scénario de crise</li> <li>- Imaginer et choisir des options de gestion de crise</li> <li>- Communiquer à l'écrit comme à l'oral sur les options choisies</li> <li>- Concevoir un retour d'expérience.</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27820 - Assurer la conformité réglementaire de produits et/ou d'activités</p>	<p><b>Compétences visées :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comprendre et analyser l'environnement juridique de l'organisme employeur.</li> <li>2. Elaborer un dossier de demande d'autorisation administrative.</li> <li>3. Assurer l'interface avec les différents services (R&amp;D, production, marketing, commercial).</li> <li>4. Rédiger et soutenir oralement un plaidoyer en cas de recours juridique mettant en cause l'organisme employeur.</li> </ol> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification :</b></p> <p>Vérification de la conformité en droit français d'une directive européenne et proposition d'une autre option de rédaction le cas échéant, en adoptant la position d'une des parties prenantes (autorité administrative en charge de la proposition de transposition ou entreprise assurant la mise sur le marché du produit ou de l'activité)</p> <p>Rapport d'analyse et simulation de négociation orale de la position adoptée</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
<p>Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant</p>	<p>X</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur d'AgroParisTech-ENGREF ou son représentant</li> <li>- Responsable pédagogique de la formation à AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours de droit AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours d'économie AgroParisTech.</li> <li>- 3 professionnels du secteur d'activité concerné</li> </ul>

En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur d'AgroParisTech-ENGREF ou son représentant</li> <li>- Responsable pédagogique de la formation à AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours de droit AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours d'économie AgroParisTech.</li> <li>- 3 professionnels du secteur d'activité concerné</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur d'AgroParisTech-ENGREF ou son représentant</li> <li>- Responsable pédagogique de la formation à AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours de droit AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours d'économie AgroParisTech.</li> <li>- 3 professionnels du secteur d'activité concerné</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur d'AgroParisTech-ENGREF ou son représentant</li> <li>- Responsable pédagogique de la formation à AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours de droit AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours d'économie AgroParisTech.</li> <li>- 3 professionnels du secteur d'activité concerné</li> </ul>
Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur d'AgroParisTech-ENGREF ou son représentant</li> <li>- Responsable pédagogique de la formation à AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours de droit AgroParisTech</li> <li>- Enseignant-chercheur responsable du parcours d'économie AgroParisTech.</li> <li>- 3 professionnels du secteur d'activité concerné</li> </ul>
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur général, ou son représentant, Responsable du Mastère Spécialisé ®, 2 enseignants-chercheurs ou assimilés, membres du groupe de travail VAE, 1 enseignant-chercheur ou assimilé peu associé à la démarche VAE,</li> <li>2 professionnels dont un employeur et un salarié</li> </ul>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé " Manager des risques sanitaires alimentaires et environnementaux (MS)" avec effet au 19 janvier 2012, jusqu'au 03 mars 2022.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

En moyenne, tous les ans, 7 auditeurs accèdent à la certification.

<http://www.agroparistech.fr/-ms-alisee-management-des-risques-sanitaires-alimentaires-et-environnementaux-.html>

**Autres sources d'information :**

<http://www.agroparistech.fr/-MS-ALISEE-Management-des-risques-sanitaires-alimentaires-et-environnementaux-.html>

ou l'adresse mail : [candidaturesms@agroparistech.fr](mailto:candidaturesms@agroparistech.fr)

[AgroParisTech](#)

[Master2 DSSAE](#)

[Master 2 DDD](#)

**Lieu(x) de certification :**

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) : Île-de-France - Paris ( 75 ) []

19 avenue du Maine, 75732 PARIS CEDEX 15

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

19 avenue du Maine, 75732 PARIS CEDEX 15

**Historique de la certification :**